

Bienvenue à l'Ensemble de logiciels d'impôt professionnels ProFile

La production par voie électronique décrit le procédé de transmettre les données des déclarations de revenus à l'ARC (ou au ministère provincial) sous format électronique. La transmission électronique est une alternative à la production sur papier des déclarations de revenus.

Pour les professionnels qui considèrent produire leurs déclarations par voie électronique, il est important de savoir que certaines déclarations de revenus ne sont pas admissibles par transmission électronique. Par exemple, vous ne pouvez pas utiliser la TED pour transmettre un redressement, une déclaration de revenus de faillite, de non-résident, d'administrations multiples ou une déclaration de l'année précédente. Pour la liste complète des restrictions, visitez www.pro.netfile.cra-adrc.gc.ca/eol-exclusions-f.html.

Ce document est axé sur le processus de la T1 TED. Il existe deux systèmes en ligne pour les déclarations T1 : TED en direct plus et TED en direct. TED en direct plus est un système Internet qui permet aux spécialistes en déclarations de produire des déclarations T1 par lots. T1 TED en direct est une autre solution pour produire ses déclarations T1 par Internet, mais ne permet pas la production de déclarations T1 par lots : toutefois, cette méthode a l'avantage d'offrir instantanément des accusés de réception. ProFile de Base inclut la T1 TED en direct tandis que ProFile Plus et Entreprise permettent la production par lots à partir de la T1 TED en direct plus.

Transmettre des déclarations T1 via la TED avec ProFile

Vous pouvez produire par voie électronique les fichiers de type suivants :

- Déclarations T1
- Déclarations TP1 (Québec)
- Feuilles T3
- Relevés TP-646 (Québec)
- Feuilles FX (fédéral)
- Relevés FX/Q (Québec)
- Déclarations T2
- Déclaration CT23 (de l'Ontario)

La TED en direct et la TED en direct plus sont différentes de l'IMPÔTNET pour les individus qui produisent leurs propres déclarations de revenus. Les systèmes de la TED en direct permettent aux préparateurs de produire les déclarations de revenus de leurs clients par moyen de l'Internet.

L'ARC ne permet pas la production par voie électronique des déclarations au nom de vos clients à l'aide de IMPÔTNET sans que vous n'ayez préalablement obtenu un numéro de transmetteur. **Vous NE pouvez PAS utiliser le CAW (Code d'Accès Web) du contribuable pour transmettre sa déclaration de revenus en son nom.**

À noter : Nous référons aux différents types de fichiers dans ce document en se servant de l'extension du fichier qui se compose de trois lettres. La dernière page de ce document inclut un tableau qui comprend la liste des différents types de fichiers avec leurs extensions correspondantes.

Contenu

Se préparer à transmettre par Internet	2
Configurer les déclarations T1 TED	2
Rendre un fichier admissible pour la TED	2
Transmettre par T1 TED en direct	2
Créer des fichiers TED en direct plus.....	3
Supprimer un fichier TED	3
Transmettre un fichier TED en direct plus	3
La gestion des accusés de réception	4
Résoudre des problèmes relatifs à la TED	5
Options TED pour réseaux	5
Imprimer les rapports TED	6
Imprimer avec le modèle T7DRA	6
SEND Internet	6
Types de fichiers électroniques	7



400-138 4 Ave SE Calgary AB T2G 4Z6
Téléphone 1.800.710.8030
Télécopieur 1.800.792.4044
www.comptable.intuit.ca

1 Se préparer à transmettre par Internet

Si vous prévoyez transmettre par voie électronique des déclarations, vous devrez compléter les étapes suivantes :

- 1 Remplir le formulaire RC153 (l'obtenir auprès de l'ARC) pour s'inscrire comme déclarant par voie électronique de déclarations pour les particuliers. L'ARC vous fournira un numéro de la TED en direct et un mot de passe.
- 2 Si vous ne l'êtes pas déjà, abonnez-vous auprès d'un fournisseur de services Internet afin de pouvoir utiliser une connexion Internet (à haute vitesse si possible).
- 3 Assurez-vous que vous utilisez Microsoft^{MD} Internet Explorer 5.5 ou une version plus récente avec le chiffrement fort à 128 bits, une exigence pour la transmission sécuritaire des données à l'aide de TED en direct.
- 4 S'assurer d'avoir des copies préimprimées du formulaire T7DRA de sorte que les contribuables qui ont un solde à payer puissent effectuer le règlement directement à leur institution financière. ProFile s'occupe d'imprimer les données du client à même ce formulaire. Toutefois, faites un essai au préalable : selon le modèle de l'imprimante, vous pourriez avoir à régler certains paramètres.

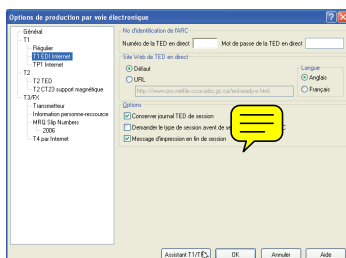
2 Configurer les déclarations T1 TED

Configurer les paramètres TED de ProFile dans le menu **TED > Options**. Pour régler les options T1 relatives à la transmission par Internet, vous pouvez utiliser l'Assistant T1/TP1 ou suivre les étapes suivantes :

- 1 Sélectionnez **TED > Options**.

- 2 Dans le volet gauche, sélectionnez **TED EDI Internet** et fournissez les informations suivantes :

- Le numéro de la TED en direct et le mot de passe (fournis par l'ARC) et
- Les options du site Web de TED en direct (si les paramètres par défaut ne vous conviennent pas). Normalement, les paramètres par défaut conviennent à la configuration de la plupart des bureaux.



Une fois que vous sélectionnez TED EDI Internet sous TED > Options, le bouton [Assistant T1/TP1] sera activé. Cliquez sur ce bouton pour suivre un procédé de configuration T1

- 3 Cliquez sur le bouton [OK].

3 Rendre un fichier admissible pour la TED

- 1 Sélectionnez « Oui » à la question **Produire par TED?** sur le formulaire Info d'un fichier client.

Lorsque vous fournissez les renseignements dans **TED > Options**, les nouveaux fichiers T1 que vous créez indiquent tous « Oui » par défaut à la question « Produire par TED? » du formulaire Info. Si vous reportez les données d'un fichier qui a été produit par la TED l'année précédente, ProFile répond également « Oui » par défaut à cette question sur la déclaration de l'année en cours.

- 2 Dans **Options > Environnement > Vérification**, assurez-vous que les cases servant à enlever les messages de vérification après vérification du préparateur/de l'associé, et que l'option « Afficher les marques de révision » soient sélectionnés.
- 3 Utilisez les marques de révision pour confirmer la vérification des messages diagnostiques affichés en rouge dans le Vérificateur actif. Vous pouvez également cliquer avec le bouton droit sur les messages diagnostiques, puis choisir **Vérification du préparateur/de l'associé** dans le menu contextuel; de cette façon, vous n'avez pas à accéder au formulaire. Dans le Vérificateur actif, les messages de vérification pour la T1 TED et la T1 TED en direct, sont sur l'onglet TED.

4 Transmettre par T1 TED en direct

Vous pouvez transmettre des déclarations par voie électronique, une à la fois, avec le système TED en direct de l'ARC.

Suivre ces étapes pour transmettre des fichiers T1 TED en direct (*.TAX) par Internet. Assurez-vous que le fichier que vous voulez transmettre est ouvert et actif dans la fenêtre d'édition de ProFile.

- 1 Choisissez **TED > Transmettre cette déclaration** <Ctrl+F11> pour commencer votre session.

ProFile lancera automatiquement le fureteur et vous dirigera vers le site Web de l'ARC, à la page TED en direct. S'il existe encore des erreurs TED non-résolues, ProFile affichera un message dans une boîte de dialogue. Vous devrez résoudre ces erreurs avant de pouvoir transmettre la déclaration.

- 2 ProFile transmet la déclaration automatiquement. Le logiciel :
 - Complète automatiquement votre numéro d'accès et mot de passe pour la TED en direct, basé sur les options de paramètres de la TED.
 - Crée et sélectionne le fichier .TAX qui correspond à la déclaration ouverte dans la fenêtre d'édition. (Par défaut, ProFile sauvegarde les fichiers .TAX dans le répertoire indiqué dans TED > Options > T1 > Régulier.)
 - Sélectionne solde ou remboursement pour le client. ProFile va afficher le solde dû de la déclaration dans le haut de la boîte de dialogue TED en direct.
 - Acquiesce de transmettre la déclaration du fichier .TAX à l'ARC.
- 3 Une fois que la déclaration sera acceptée, vous verrez un numéro de confirmation sur la dernière page de la session TED en direct.
- 4 Vous pouvez imprimer une copie de cette page pour vos dossiers. ProFile fera automatiquement la mise à jour TED de l'état du dossier du client (Fichier > Propriétés), et va transférer le numéro de confirmation dans la partie H du formulaire T183.

Dans l'éventualité que le système de l'ARC rejette la déclaration, vous retrouverez un message à ce sujet à la dernière page de la session TED en direct. ProFile fera automatiquement la mise à jour du dossier du client avec le message d'erreur TED en direct de l'ARC sur l'onglet du Vérificateur actif. Vous devrez rectifier l'(es) erreur(s) avant de resoumettre la déclaration.

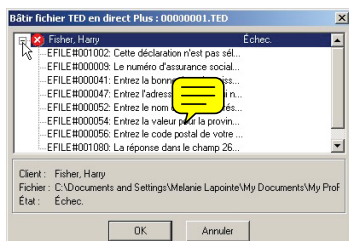
5 Créer des fichiers TED en direct plus

Avec ProFile Plus (ou Entreprise), vous pouvez transmettre des déclarations T1 en lots à l'ARC par l'Internet.

Pour créer des fichiers de transmission pour l'ARC ou les ministères provinciaux, utilisez l'une des méthodes suivantes :

Créer des fichiers TED à partir de l'Explorateur Client

- 1 Ouvrez l'Explorateur Client <F3>.
- 2 Du menu déroulant **Affichage**, choisissez T1-Admissible à la TED.
- 3 À partir de la liste des fichiers admissibles, sélectionnez les fichiers que vous désirez inclure dans la prochaine transmission. Pour inclure tous les fichiers admissibles, cliquez avec le bouton droit de la souris sur la liste de clients et sélectionnez **Sélectionner tous** dans le menu contextuel. Pour choisir plus d'un fichier, maintenez enfoncée la touche <Ctrl> et cliquez sur les fichiers un par un.
- 4 Cliquez avec le bouton droit de la souris sur la liste de clients et sélectionnez **Créer un fichier TED**.
- 5 Dans la boîte de dialogue Créer fichier TED, sélectionnez le type de fichier TED à créer. Cliquez sur **OK**.
- 6 Pour chacune des déclarations, vous verrez l'état « Réussi » ou « Échec ».



Cliquez sur le signe [+] à côté de la déclaration de revenus fautive (ou double cliquez sur le nom du client) pour obtenir un sommaire des problèmes reliés à cette déclaration.

Créer des fichiers TED à partir de la Base de donnée Classique

- 1 Sélectionnez **TED > Créer T1 TED en direct plus**.
- 2 Dans l'onglet Client (ou SEND), désactivez toutes les cases à cocher relatives à l'état de la TED, sauf celle qui indique « Admissible ». La liste des clients n'affichera que les fichiers qui sont prêts pour la TED. (Pour les transmissions SEND ou du Québec, filtrez les fichiers admissibles à l'aide de ces paramètres).
- 3 À partir de la liste des fichiers admissibles, cochez les fichiers que vous désirez inclure dans la prochaine transmission. Avec le clavier, utilisez les touches de direction pour déplacer la barre de surbrillance sur les fichiers, puis appuyez sur <Ins> ou la barre d'espacement pour sélectionner ou annuler la sélection des fichiers. Pour inclure tous les fichiers admissibles, cliquez sur le bouton **Sélectionner tout**.
- 4 Lorsque vous avez terminé la sélection, cliquez sur **Créer TED**.
- 5 Les diverses étapes du processus de création d'un fichier de transmission sont décrites. Le rapport vous indique l'état « Réussi » ou « Échec » pour chacune des déclarations. Vous pouvez cliquer sur le signe [+] à côté de la déclaration de revenus fautive pour obtenir un sommaire des problèmes reliés à cette déclaration.

6 Supprimer un fichier TED

Suivez les étapes suivantes pour supprimer un fichier TED :

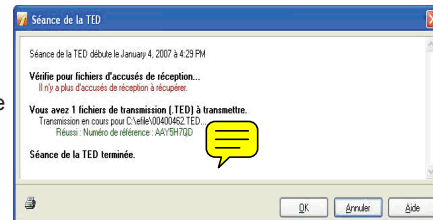
À noter : Vous ne pouvez pas ajouter ou supprimer un contribuable spécifique de la TED; vous devez supprimer le fichier au complet pour ensuite re-crée un nouveau fichier de transmission.

- 1 Sélectionnez l'option **Rapports** du menu TED.
- 2 Dans le champ Type de fichiers, choisissez **Fichiers TED non traités (*.ted, *.eru, *.tax)** du menu déroulant.
- 3 Pour voir quels contribuables sont inclus dans un fichier TED particulier, cliquez une fois sur le fichier pour afficher l'information dans le panneau au bas de la boîte de dialogue.
À noter : Si vous désirez imprimer cette information avant de supprimer le fichier, faites le double-clic sur le fichier et imprimez la liste qui apparaît. Retournez à la première étape si vous voulez supprimer le fichier.
- 4 Cliquez avec le bouton droit de la souris et choisissez l'option **Supprimer** du menu

7 Transmettre un fichier TED en direct plus

Une fois que vous avez préparé un lot de fichiers TED :

- 1 Sélectionnez **TED > TED en direct plus**.
- 2 ProFile complète automatiquement la transmission des fichiers T1 par la TED en direct plus.
- 3 Une fois que le lot a été transmis, ProFile remplace automatiquement l'extension du fichier TED par l'extension TEX et met à jour l'état de la TED des déclarations incluses dans le lot. ProFile stocke l'accusé de réception dans chacune des déclarations.
- 4 Vous pouvez utiliser le menu **TED > TED en direct plus** pour extraire l'accusé de réception (fichiers ACK) plus tard. ProFile met à jour une nouvelle fois l'état de la TED de toutes les déclarations de revenus connexes.
ProFile détectera si vous avez des lots de déclarations à transmettre ou des fichiers d'accusés de réception à extraire.
- 5 Sélectionnez **TED > Rapports** pour imprimer ou voir les rapports qui indiquent les résultats de vos sessions en direct avec l'ARC.



8 La gestion des accusés de réception

Vous recevez un accusé de réception (ACK) pour chaque fichier TED que vous transmettez à l'ARC. Le temps de réception peut varier, mais normalement l'ARC vous fait parvenir ce fichier ACK le jour suivant.

Lorsque vous recevez le fichier ACK, ProFile met automatiquement à jour l'État de la TED pour toutes les déclarations de revenus incluses dans la TED correspondante. Les fichiers peuvent être acceptés ou rejetés et peuvent également être mis de côté pour y subir un traitement spécial (voir traitement 2139 ci-dessous)

Imprimer tous les accusés de réception

Lorsque vous sélectionnez l'option **TED > Imprimer tous les accusés de réception**, ProFile imprime tous les fichiers ACK dans le répertoire TED qui n'ont pas déjà été imprimés. Les fichiers ACK que vous avez déjà imprimés ne seront pas sélectionnés.

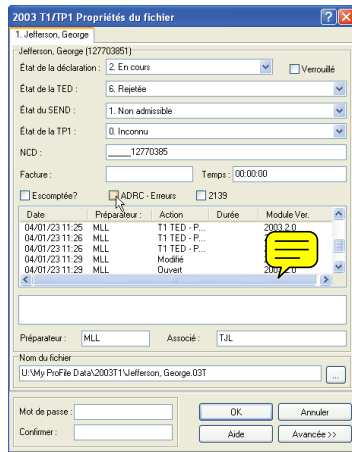
Fichiers rejetés

Ouvrez les fichiers clients et réviser les diagnostics de l'ARC qui sont affichés sous l'onglet TED du Vérificateur actif. Apportez les corrections requises au fichier ou contactez Intuit Canada ou le représentant TED de votre région si vous avez besoin d'aide.

Une fois les modifications terminées, ouvrez **Fichier > Propriétés**. Désactivez la case ARC- Erreurs; ceci va masquer les messages de l'ARC que vous aurez résolu (ProFile ne peut pas faire cette opération automatiquement puisque le logiciel n'a pas généré les messages d'erreurs, et qu'il ne peut déterminer si vous les avez résolu ou non.) Vous pouvez également double-cliquer sur l'onglet TED dans le Vérificateur actif pour montrer ou masquer les messages d'erreurs de l'ARC. Une fois que vous avez enlevé les messages d'erreur, ProFile change de nouveau l'État de la TED à « Admissible » de façon à ce que vous puissiez retransmettre la déclaration de revenus dans un nouveau TED.

Traitement 2139

Dans la boîte de dialogue **Fichier > Propriétés**, s'il y a un crochet vis-à-vis le champ 2139, vous devriez informer votre client que le traitement de sa déclaration risque de prendre plus de temps que prévu puisque l'ARC a sélectionné ce fichier pour une révision pré-cotisation. Le client peut s'attendre que l'ARC lui demande de soumettre certains documents ou pièces justificatives.



Une fois les modifications terminées, désactivez la case

Comment identifier un fichier ACK manquant?

Advenant qu'un obstacle s'est présenté lors du téléchargement d'un fichier ACK spécifique à partir du système de l'ARC, c'est possible que ce fichier ne soit pas entreposé dans votre répertoire TED, et qu'il n'apparaisse plus comme un nouveau fichier, disponible pour téléchargement sur le système T1 TED en direct plus.

Selon le système d'exploitation que vous utilisez, la configuration de Windows^{MD} ou la vitesse de votre système, il se peut qu'il ne soit pas possible d'automatiser la transmission et le traitement des fichiers TED en direct plus dans le module T1.

Les étapes suivantes vous seront utiles s'il vous manque un fichier d'accusé de réception qui n'a pas été téléchargé correctement. Vous saurez que tel est le cas lorsque l'état de la TED de fichiers clients spécifiques n'a pas été mis à jour (Acceptée ou Rejetée) et qu'il y a une entrée dans l'historique du fichier qui indique qu'un fichier ACK est disponible.

Si vous attendez un fichier d'accusé de réception qui prend plus de temps que d'habitude, vous pouvez vérifier le fichier client pour vous assurer que le processus de téléchargement du fichier ACK n'a pas été interrompu.

Procédez comme suit pour repérer un fichier ACK spécifique que ProFile n'a pas encore traité :

- 1 Vous aurez besoin du numéro de référence pour récupérer un fichier ACK spécifique. Ouvrez le fichier du client dont vous avez inclus les données dans la transmission TED.
- 2 Allez à **Fichier > Propriétés**.
- 3 Vérifiez l'historique du fichier. Localisez l'entrée : FTD-Transmis, puis sélectionnez cette action.
- 4 Dans le champ du mémo au-dessous, ProFile affiche le numéro de référence dont vous aurez besoin pour récupérer le fichier ACK manquant. Copiez ce numéro de sorte que vous puissiez l'entrer lors de votre prochaine session.

Récupération manuelle du fichier ACK de TED en direct plus

De temps en temps, vous souhaitez peut-être récupérer un fichier ACK particulier du système de l'ARC qui n'a pas été téléchargé correctement lors d'une session antérieure.

Procédez comme suit pour récupérer manuellement le fichier ACK :

- 1 Dans **TED > Options > T1 > T1 EDI Internet**, sélectionnez « **Demander le type de session avant de se connecter avec l'ARC** ».
- 2 Cliquez OK.
- 3 Du menu TED, sélectionnez **TED en direct plus**.
- 4 Dans la boîte de dialogue **Type de session TED en direct plus**, sélectionnez **Récupération automatique d'un fichier d'accusé de réception particulier**. Tapez le nom du fichier ACK que vous désirez récupérer tel qu'il apparaît dans l'Histoire sous **Fichier > Propriétés**. Vous pouvez copier/coller le nom à partir de **Fichier > Propriétés**.
- 5 Cliquez OK.
- 6 Répétez ces étapes pour chacun des fichiers ACK manquants.

9 Résoudre des problèmes relatifs à la TED

ProFile change automatiquement l'État de la TED à « Admissible » dès que le Vérificateur actif ne contient plus de messages empêchant la production. (Voir ci-dessous pour une explication des messages empêchant la production.)

- Assurez-vous d'avoir sélectionné la case relative à la TED dans la section Production du formulaire Info.
- Examinez les messages diagnostiques du Vérificateur actif à l'aide de la touche <F9>. Corrigez les erreurs ou utilisez les marques de vérification pour enlever les messages diagnostiques qui ne sont pas pertinents.

Impossible d'établir la connexion avec l'ARC

Vérifier une nouvelle fois tous les paramètres de configuration de la TED (TED > Options) afin de vous assurer que vous n'avez pas omis de fournir des renseignements ou tapé un mot de passe incorrect.

- Assurez-vous que votre connexion à l'Internet fonctionne. Testez par exemple en allant au site Web : www.comptable.intuit.ca
- Assurez-vous que votre coupe-feu ne prévient pas à ProFile d'accéder à l'Internet. Visitez la section [Soutien > ProFile > InfoBase](#) sur notre site Web et recherchez « coupe-feu ».
- Faites certain que Internet Explorer soit votre fureteur par défaut.

Resoumettre une déclaration à l'ARC

Avant que la déclaration puisse être soumise à l'ARC, ProFile procède à une vérification des données relatives à la TED. Le processus de préparation d'une déclaration TED inclut la révision et la correction de ces erreurs. Cependant, certaines erreurs ne peuvent être détectées par ProFile. Par exemple, la date de naissance du contribuable apparaissant sur la déclaration peut ne pas correspondre à la date de naissance incluse dans la base de données de l'ARC. Dans de tels cas, l'ARC rejette la déclaration et indique des codes d'erreur dans le fichier de confirmation (ou à l'écran pour la TED en direct).

Lorsque vous recevez un fichier de confirmation sur lequel figurent des codes d'erreur, il vous est possible de corriger ces erreurs dans la déclaration et de soumettre cette dernière une nouvelle fois à l'ARC (par la TED). Voici la marche à suivre pour resoumettre une déclaration de revenus :

- 1 Ouvrez la déclaration de revenus et appuyez sur <F9> pour afficher le Vérificateur actif. Cliquez sur l'onglet TED.
- 2 Il existe deux types d'erreurs TED. Les erreurs TED décelées par ProFile et les erreurs décelées par l'ARC. Le Vérificateur actif affiche les deux types d'erreurs. Les messages générés par l'ARC incluent le texte « CRAEFILE ».
- 3 Cliquez deux fois sur le message d'erreur. ProFile affiche le champ à l'origine de l'erreur (si possible).
- 4 Lorsque vous corrigez une erreur décelée par ProFile, l'erreur disparaît du Vérificateur actif.
Lorsque vous corrigez une erreur décelée par l'ARC, l'erreur continue d'être affichée dans le Vérificateur actif. Puisque ProFile n'est pas en mesure de déceler ces erreurs en premier lieu, le logiciel ne peut vérifier si elles ont été corrigées.
- 5 Après avoir vérifié et corrigé les erreurs à l'aide du Vérificateur actif, sélectionnez [Fichier > Propriétés](#), puis supprimez le crochet vis-à-vis la case « ARC - Erreurs ». ProFile réglera automatiquement l'état de la TED à « Admissible » de sorte que vous puissiez resoumettre la déclaration.

Si toutes vos tentatives échouent, vous devrez peut-être soumettre la déclaration de revenus sur papier. Souvenez-vous, ce ne sont pas toutes les déclarations qui sont admissibles à la TED!

10 Options TED pour réseaux

Régler les contrôles d'échange et des groupes

Les numéros de contrôle d'échange et contrôle des groupes permettent d'assigner un numéro unique pour la transmission par voie électronique. Ces mesures sont requises pour assurer un suivi complet des dossiers.

Si vous transmettez des fichiers TED sur plus d'un poste de travail, assurez-vous que la première partie du numéro de contrôle d'échange soit propre au poste de travail, sous [TED > Options > Général](#). Ce numéro identifie la source de chaque fichier créé sur ce poste.

La seconde partie du numéro de contrôle d'échange est le numéro de départ utilisé lorsque vous créez des fichiers sur le poste de travail. Si vous ne changez pas ce numéro de départ, ProFile assigne 0 au premier fichier de transmission (de n'importe quel type de fichiers ProFile) qui est créé sur cette machine. ProFile incrémente alors automatiquement le numéro d'une unité. Lorsque le préparateur crée un autre fichier sur ce poste, ProFile assigne automatiquement le prochain numéro de transmission.

Par souci de commodité, le numéro utilisé dans le premier champ du contrôle des groupes peut correspondre à celui que vous utilisez dans la première partie du numéro de contrôle d'échange.

Ne modifiez pas ces numéros après avoir transmis la première déclaration. Vous risquez d'utiliser des numéros redondants. Conservez une copie de sécurité des fichiers transmis et reçus dans l'éventualité où on vous les demanderait dans le cadre d'un examen des déclarations que vous avez préparées.

Partager un répertoire de rapports TED sur un serveur

Vous voudrez peut-être créer un répertoire central pour stocker les divers fichiers associés avec les transmissions par voie électronique (rapports, unités de transmissions des déclarations, accusés de réception).

Si vous installez ProFile dans un répertoire sur le serveur, vous pouvez utiliser les dossiers créés par défaut lors de l'installation. Pour chaque module qui permet la TED, vous trouverez un dossier TED dans le répertoire des fichiers pour le module.

Ou, à l'aide de Windows, créez un dossier TED partagé sur le serveur.

- 1 Allez à [TED > Options](#).
- 2 Sélectionnez [Régulier](#) sous les options T1.
- 3 Cliquez sur le bouton [Parcourir] à côté du champ [Répertoire TED](#), puis parcourez le Voisinage réseau pour sélectionner le répertoire TED sur votre serveur partagé. Vous définissez ainsi automatiquement un nom de fichier UNC pour ce chemin d'accès. Les groupes d'options de ProFile enregistrent cette information dans le dossier TED, alors vous devez vous assurer que ce chemin d'accès est accessible de n'importe quel poste de travail (chemin d'accès UNC). Les groupes d'options de ProFile incluent un chemin d'accès au répertoire de la TED; si vous avez déjà créé un groupe d'options, enregistrez le groupe de nouveau après avoir choisi le répertoire TED.

Messages pour empêcher la production

Certains messages d'erreurs dans ProFile vont afficher un avis au moment de l'impression ou lorsque vous sélectionnez d'inclure un fichier avec ce type d'erreurs dans une transmission TED. Les erreurs TED vous avisent automatiquement lorsqu'un fichier n'est pas admissible à la transmission.

Vous pouvez également inclure d'autres types d'erreurs dans l'avis « empêcher la production » lorsque vous imprimez ou transmettez par la TED. Par exemple, si vous utilisez les marques de révision, un fichier qui contient des marques de révisions de Correction peut vous avertir lors de l'impression ou de la création de votre transmission TED. Sous [Options > Environnement > Vérification](#), sélectionnez les types d'erreurs pour lesquels vous aimeriez afficher un avis d'empêchement de production.

11

Imprimer les rapports TED

Avec ProFile, vous pouvez imprimer des rapports complets conformes aux directives de l'ARC. Vous pouvez également imprimer des rapports sommaires. ProFile enregistre les rapports de session seulement si vous avez coché la case **Conserver journal TED de session** dans les options de la TED.

- 1 Sélectionnez **TED > Rapports** pour afficher la boîte de dialogue Rapport. Tous les rapports TED sont stockés dans le même répertoire, tel que défini dans **TED > Options > T1**.
- 2 Dans la liste déroulante Type, choisissez le type de rapports que vous désirez afficher.
- 3 Mettez un rapport TED en surbrillance dans la liste des fichiers. Le sommaire du rapport est affiché dans la partie inférieure de la boîte de dialogue. Pour afficher un journal de session, mettez en surbrillance un fichier dont l'extension est .SLG.
- 4 Cliquez sur **Ouvrir** pour afficher la version complète du rapport.
- 5 Cliquez sur **Imprimer** afin d'obtenir une copie papier du rapport que vous pourrez inclure dans vos dossiers. Nous vous recommandons de conserver une copie imprimée de tous vos rapports TED.
- 6 Dans l'éventualité où vous auriez un fichier .ACK (.TAC ou .EAC) non traité, ceci indique que (ProFile n'aurait pas automatiquement changé l'extension à .ACX (.TXA ou .EAX) pour indiquer que le traitement est terminé. Vous pouvez ouvrir le fichier .ACK et cliquer sur **Mise à jour**.

Le journal technique est un sommaire de la session qui sert lors du dépannage de votre connexion ou de la transmission. Vous retrouverez le fichier Techlog.txt dans votre répertoire TED, sauf que pour trouver ce fichier, vous devrez le faire depuis l'Explorateur de Window^{MD}, et non dans ProFile.

12 Imprimer avec le modèle T7DRA

Les contribuables qui produisent leurs déclarations de revenus par voie électronique et qui ont un solde dû peuvent régler ce solde à leurs institutions financières en utilisant le formulaire T7DR(A). Ces institutions exigent que les renseignements relatifs au contribuable soient présentés sur des formulaires préimprimés T7DR(A). Nous ne pouvons inclure ce formulaire dans ProFile T1 sous forme de fac-similé laser.

Toutefois, nous avons ajouté un modèle (T7DRA) dans la catégorie Production de l'Explorateur de formulaires. Ce modèle vous permet d'imprimer l'information requise sur un formulaire T7DR(A) préimprimé que vous pourrez placer dans le bac d'alimentation de votre imprimante laser.

Le modèle T7DR(A) n'est rien de trop excitant à regarder à l'écran sauf qu'il vous permet d'imprimer cette information sur des formulaires T7DR(A) préimprimés pour vous épargner du temps précieux.

Puisque les imprimantes ne produisent pas toujours le même résultat, nous vous recommandons de vérifier soigneusement le premier formulaire T7DRA que vous imprimerez. Si les champs n'apparaissent pas aux endroits appropriés sur le formulaire préimprimé, vous pouvez ajuster le format du modèle pour corriger l'alignement.

Consultez l'aide en ligne sous « modèles » pour les étapes à suivre pour aligner le T7DR(A). Sélectionnez **Style > Paragraphe** pour mettre au point l'alignement vertical. Utilisez les taquets de tabulation ou modifier les marges du modèle (Fichier > Configuration de l'impression) pour corriger l'alignement horizontal de l'impression dans les champs.

13

SEND Internet

À l'origine, le SEND (Système électronique de notification de débits) a été conçu pour permettre aux escompteurs d'obtenir certaines informations afin de déterminer si un client avait des dettes existantes qui pourraient affecter le montant de son remboursement.

L'ARC a amélioré ce système afin qu'il soit possible de prendre en compte d'autres types de renseignements afin de mieux refléter la situation financière d'un client. Utilisez le SEND pour déterminer si vos clients doivent des sommes d'argent à une agence gouvernementale ou vérifier les renseignements suivants :

- Les prestations d'assurance-sociale et les indemnités pour les accidents de travail (T5007)
- Les prestations d'assurance-emploi et autres prestations (T4E)
- Les détails d'une nouvelle cotisation
- La somme due à l'ARC
- Le droit sur un remboursement de tout ministère fédéral, provincial ou territorial
- Le client ne figure pas dans les dossiers de l'ARC
- Le client a déjà produit une déclaration pour l'année d'imposition
- Les dossiers de l'ARC indiquent que le client est en faillite.

Pour plus de détails sur le SEND, visitez le site Web de l'ARC au <http://www.pro.netfile.ccra-adrc.gc.ca/eol-send-text-f.html>

Se préparer à utiliser SEND Internet

Pour utiliser le SEND Internet de l'ARC par Internet :

- 1 Inscrivez-vous auprès de l'ARC pour recevoir l'autorisation de produire des déclarations par voie électronique (numéro et mot de passe). Remplissez le formulaire RC153 et indiquez dans la section Attestation que vous utiliserez SEND Internet.
- 2 Vous devez remplir un formulaire T1153 pour chaque demande SEND. L'ARC surveille les activités des transmetteurs par Internet pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences du système. Si vous ne respectez pas cette exigence, l'ARC peut suspendre vos privilèges TED/SEND.
- 3 Utilisez l'Assistant T1/TP1 sous **TED > Options** pour configurer ProFile pour utiliser SEND Internet.

Accéder à SEND Internet

Pour configurer votre accès au SEND Internet :

- 1 Ouvrez le fichier client pour lequel vous désirez obtenir des renseignements par le SEND.
- 2 Sélectionnez **TED > Interrogation SEND Internet**. ProFile se connecte automatiquement à TED en direct plus et transmet votre numéro et mot de passe.
- 3 Une fois que vous avez ouvert une session avec le SEND, suivez les instructions qui apparaissent à l'écran. ProFile entre automatiquement les informations requises pour votre client.

Types de fichiers électroniques pour la production de déclarations de particuliers

Nom	Application	Détails des fichiers
Transmission non-traitée	T1	.TAX Données T1 (format TED en direct) non encore transmises
	T1	.TED Données T1 (format TED en direct plus) non encore transmises
	TP1	.ERU Données TP1 (format pour transmission par Internet avec le MRQ) non encore transmises
Transmission traitée	T1	.TEX Données T1 (format TED en direct plus) transmises
	TP1	.ERX Données TP1 (format pour transmission par Internet avec le MRQ) transmises
Accusés de réception (ARC)	T1	.TEA Accusé de réception de l'ARC pour un fichier TEX. ProFile extrait automatiquement les fichiers TEA des fichiers ACK reçus de l'ARC
	TP1	.ERA Accusé de réception du MRQ pour un ERX
Confirmation non-traitée	T1	.ACK Réponse de l'ARC à un TED non traité par ProFile, Accusé non traité par ProFile pour la mise à jour de l'état des fichiers clients connexes
	T1	.TAC Réponse de l'ARC à un TED (TED en direct plus) non traité par ProFile. ProFile extrait automatiquement le fichier TAC du fichier reçu ACK reçu de l'ARC
	TP1	.EAC Réponse du MRQ à un ERU non traité
Confirmation traitée	T1	.ACX Réponse de l'ARC à un TED traité pour mettre à jour l'état des fichiers clients connexes
	T1	.TXA Réponse de l'ARC à un TED pour mettre à jour l'état des clients connexes
	TP1	.EAX Réponse du MRQ à un ERU traité pour mettre à jour l'état des clients connexes
Accusé de réception non-traité	TP1	.EAA Accusé de réception pour un .EAC TP1 (non-transmis au MRQ)
Accusé de réception traité	TP1	.EAS Accusé de réception de ProFile pour un .EAC TP1 transmis au MRQ
Nouvelles	T1	.NWS Informations communiquées par l'ARC aux préparateurs
	T1	.NMG Informations communiquées par l'ARC aux préparateurs TED en direct
	T1	.TMG Informations communiquées par l'ARC aux préparateurs TED en direct plus
	TP1	.EMG Informations communiquées par le MRQ aux préparateurs des déclarations TP1 transmises par Internet
Rapport du statut de transmission	T1	.TSR Renseignements concernant une transmission T1 TED particulière
	TP1	.ESR Renseignements concernant une transmission TP1 TED particulière
Rapport d'erreur de cryptage	T1	.EER Erreurs de cryptage détectées par l'ARC dans un fichier de transmission
Journal de session	T1	.SLG Description complète des événements de la session
Journal technique	T1, TP1	.TXT Fichier de format standard de ProFile pour enregistrer les détails techniques de vos connexions les plus récentes (disponible depuis l'Explorateur de Windows® seulement)